

HUILES ESSENTIELLES ET HYDROLATS

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Titre	Huiles essentielles et hydrolats
En bref	Dans une distillerie artisanale, découvrir le processus de distillation et le fonctionnement d'un alambic.
Descriptif de l'activité	Les hydrolats et huiles essentielles <i>Herbolanne</i> sont issus de plantes de montagne de culture biologique ou de cueillette sauvage, et distillées par extraction à la vapeur d'eau. Découvrir le processus de distillation et le fonctionnement d'un alambic et visiter une partie des 3000 m ² de cultures biologiques
Dates	Dimanche 22 juin 2025 et dimanche 29 juin 2025
Horaire	10h – 11h30
Lieux du rendez-vous	Herbolanne, Route du Revers 36, 1658 La Tine
Lieux de l'activité	Atelier et cultures d'Herbolanne
Programme indicatif	Présentation du procédé de distillation et de l'alambic. Découverte des produits finis, hydrolats/eaux florales et huiles essentielles. Visite des cultures.
Sécurité	Le participant doit annoncer ses éventuels problèmes de santé et prendre avec lui ses médicaments.
Participants	Dès 4 ans
Nombres (min. – max.)	Minimum 5 adultes – maximum 20 personnes

TRANSPORTS ET ACCÈS

Accès voiture et transports publics	Lieu de rendez-vous : Herbolanne, Route du Revers 36, 1658 La Tine, 2 min à pied de gare de La Tine, places de parc à proximité.	
Horaires des transports publics	Aller	
	Bulle – La Tine	08h50 – 09h41
	Montreux – La Tine	08h43 – 09h41
	Château-d'Œx – La Tine	09h04 – 09h15
	Retour	
	La Tine – Bulle	12h04 – 13h17
	La Tine – Montreux	12h15 – 13h17
La Tine – Château-d'Œx	11h41 – 11h55	
	Attention : les horaires sont donnés ici à titre indicatif et sont susceptibles de changer en cours d'année. Horaires à jour sur www.cff.ch	

Covoiturage Covoiturage possible, réservation obligatoire lors de l'inscription
Contact : inscriptions@gruyerepaysdenhaut.ch – 026 924 23 33

TARIFS

Tarif de base **Dès 4 ans, activité offerte**

CONDITIONS ET TERMES DE L'ACTIVITÉ

Inscription Inscription obligatoire : inscriptions@gruyerepaysdenhaut.ch
+41 (0)26 924 23 33

Dernier délai d'inscription : l'avant-veille à midi

Confirmation La réservation est considérée comme définitive dès la réception de l'inscription. La réservation est confirmée par courriel ou par courrier.

Annulation En cas d'inscriptions insuffisantes (nombre minimum de participants non atteint), de mauvaises conditions météorologiques ou pour une raison échappant à ses responsabilités, le Parc se réserve le droit d'annuler l'activité.

En cas d'annulation de l'activité par le Parc, les participants seront informés par téléphone ou par courriel dans les plus brefs délais.

Les conditions d'annulation par les participants sont intégrées aux Conditions générales de vente du Parc. Elles sont envoyées en même temps que la confirmation d'inscription et constituent une partie intégrante des termes et conditions de cette activité. Elles sont réputées connues et acceptées.

Les conditions générales de vente sont disponibles sur le site internet du Parc :
www.gruyerepaysdenhaut.ch/fr/conditions-generales-de-vente



Assurances Tout participant doit être assuré pour les accidents non professionnels.